

[Text]

Vous nous dites que environ 3,000 agents travaillent dans 59 aéroports, ports et postes frontières du Canada. Pouvez-vous nous dire, si vous êtes satisfaite des procédures qui sont suivies pour réellement contrôler l'importation au Canada, surtout en ce qui a trait au respect des quotas? Toujours dans les secteurs manufacturiers, que ce soit celui des textiles ou de la chaussure, à certains moments, ils nous disent que les chiffres qu'on leur fournit au sujet des importations ne sont pas exacts. Ils peuvent nous prouver le contraire. Êtes-vous satisfaite de la procédure suivie actuellement? A-t-elle besoin d'amélioration? Pourrions-nous nous adresser à votre ministère pour répondre aux plaintes ou aux arguments qui nous sont apportés par le secteur manufacturier? Il faudrait pouvoir leur dire que les chiffres fournis sont exacts et qu'ils se situent à l'intérieur des quotas établis par le gouvernement, soit par le ministère de l'Industrie et du Commerce ou conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère de l'Agriculture.

Le président: Madame le ministre.

Mlle Bégin: Merci, monsieur le président. Je ne pense pas qu'aucun ministre du Revenu pourrait répondre qu'il est entièrement satisfait des ressources qu'il a pour administrer des dispositions aussi importantes. Vous avez d'abord parlé de l'antidumping, vous avez ensuite parlé des quotas. Je peux dire que nous n'avons pas de situation de crise sur les bras. Mais je ne peux pas dire que je suis entièrement satisfaite. Autrement dit, il y a de la place pour des améliorations. Nous sommes en train de négocier la possibilité d'avoir plus d'hommes-années à cet égard.

Mais pendant que nous discutons des mesures de protection de l'industrie canadienne, je voudrais simplement mentionner qu'un des problèmes pratiques que nous avons au ministère est le code antidumping du GATT. Je laisserai le sujet spécifique des quotas. Le code antidumping du GATT emploie une expression ambiguë qui est difficile à administrer pour un pays comme le Canada. Il s'agit des dispositions qui visent des industries canadiennes devant constituer dans un secteur donné une proportion importante du secteur. Dans tous les domaines, le textile ou la chaussure sont de bons exemples, où plusieurs producteurs canadiens sont impliqués, nous ne pouvons pas initier d'enquête tant que l'ensemble de l'industrie ne nous a pas fait de représentation et ne nous a pas présenté de preuves suffisamment documentées. Le fardeau de la preuve, autrement dit, repose sur eux et non pas sur le ministère. L'industrie se structure de plus en plus, je m'en suis rendu compte depuis les quelques mois qu je suis responsable du ministère du Revenu national, mais il reste que certaines industries sont encore un peu fragiles au Canada.

• 1715

M. Connell disait que nous devons avoir une certaine politesse envers les pays exportateurs, mais je dois dire que mes fonctionnaires et moi nous sommes astreints à être polis envers d'autres groupes, c'est-à-dire les groupes d'intérêts opposés au Canada même. Et si les représentants des importateurs canadiens viennent me voir et me disent qu'ils ont de nouveaux renseignements à nous donner, je vais leur laisser une semaine, deux semaines, pour voir si cela est véridique et

[Interpretation]

ports of entry. Are you satisfied with the procedures now being used to impose import quotas? Representatives of the textile and footwear industries sometimes tell us that they are not being given precise information about the quantities of goods imported into Canada. They say they can demonstrate the inaccuracy of this information. Do you think there is room for improvement? May we turn over to your department the complaints we get from manufacturers about these procedures? You must be able to prove that your information is correct and that the quotas established by the Department of Industry, Trade and Commerce, independently or jointly with Agriculture Canada, are indeed being enforced.

The Chairman: Madame Minister.

Miss Bégin: I do not believe any Minister of National Revenue could say he was satisfied with the means put at his disposal in order to meet such important commitments. You spoke of anti-dumping laws and of quotas. We are not satisfied with things as they are, but it would not be fair to say that we are in the midst of the crisis. There is room for improvement. At the moment, we are trying to get more man-years so that we can meet all our commitments in this very important area.

But while we are on the subject of protecting Canadian industry, I would like to mention one of the practical problems we have to solve involving the GATT anti-dumping regulations. This does not involve the quota system. The GATT anti-dumping code is in itself ambiguous and the regulations are difficult for a country like Canada to enforce. I am speaking of that part of the code which specifies that Canadian industries in a given sector must represent an important part of the industry involved. We cannot carry out an investigation until the representatives of a given industry present us with a well documented case. The textile and footwear industries are good examples, but this applies to every industry. In other words, it is up to them to prove their case and not the department. Industry is becoming increasingly better organized, as I have realized in the few months I have been Minister, but there are still some industries which have to be protected.

Mr. Connell said that we reserved a certain degree of politeness for foreign exporters, and in this respect I should point out to you that we are all obliged to be polite towards groups whose interests are not the same as those of Canada. If representatives of Canadian importers tell me they have come upon new information, I give them a week or two to prove their case so that Canadians working in the importation field will not lose their jobs either. We seek to protect Canadian